



RESEAU ADOS DU PAYS D'AUGE

MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS – MDA14 ESI 14 - EDUCATION SOLIDARITE INFORMATION

CHARTE DE FONCTIONNEMENT

1. PREAMBULE

ESI 14 et la Maison des Adolescents du Calvados ont mené conjointement un travail de diagnostic sur le territoire de Lisieux, qui a débouché sur l'ouverture d'un Point Accueil Jeunes, proposant deux prestations :

- un temps d'accueil-évaluation-orientation, sans rendez-vous, assuré par un accueillant de la MDA14
- une permanence de soutien psychologique, assurée par une psychologue d'ESI 14.

La convention, signée en 2008 entre les deux partenaires, prévoyait la constitution d'un

« réseau interprofessionnel lexovien, sous forme de « groupe d'experts pluridisciplinaire » rassemblant plusieurs secteurs d'intervention [...], qui pourrait être sollicité pour des évaluations et des propositions sur des situations individuelles difficiles. Un tel groupe représentant un apport complémentaire technique de haut niveau permettrait d'enrichir l'offre de compétence au plan local et de resserrer les liens entre professionnels. Les principes régissant le fonctionnement de ce groupe d'experts reposerait sur une charte définissant ses modalités d'intervention. »

De plus, « du fait des sollicitations pressantes émanant du Nord du Pays d'Auge (de Dives s/Mer à Honfleur) », la convention prévoyait, à terme, l'extension de la collaboration.

La question de la mise en place d'un réseau interprofessionnel se pose désormais à l'échelle du Pays d'Auge. Il s'agit de formaliser le réseau existant, animé et développé avec la création du Point Accueil Jeunes de Lisieux, et de l'élargir à l'ensemble du territoire.

2. UN PROJET POUR LE PAYS D'AUGE

Depuis la rentrée 2013, à l'initiative du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) qui a souhaité lancer un réseau parentalité sur le territoire du Pays d'Auge Nord, ESI 14 et la MDA14 se retrouvent à nouveau engagés dans une dynamique de diagnostic, le but étant d'évaluer les besoins et d'étudier les conditions de mise en place d'un Point Accueil Jeunes sur la Côte Fleurie.

Les premiers échanges avec les partenaires ont souligné la nécessité de répondre aux besoins importants en matière d'accueil d'adolescents et de familles. Ils ont également mis en évidence les difficultés rencontrées par les professionnels au contact d'adolescents en matière d'orientation et de prise en charge.

Les partenaires ayant participé aux premiers échanges soulignent la nécessité :

- de concentrer les efforts sur la tranche d'âge des 14-17 ans les plus en difficulté
- de mettre en place un réseau pluridisciplinaire, de proposer un soutien aux professionnels, confrontés à des situations qu'ils jugent de plus en complexes, de coordonner les interventions.

L'association ESI 14 et la MDA14, liées par la convention de collaboration établie lors de la mise en place du Point d'Accueil de Lisieux, ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mettre en place un Réseau Ados du Pays d'Auge. Ce réseau réunit les partenaires représentant les principaux secteurs concernés par l'adolescence.

Le principe est de proposer aux professionnels qui en font la demande un éclairage et/ou un soutien.

Les contours et conditions de fonctionnement du Réseau Ados ont été définis dans le cadre d'un travail en sous-groupe, auquel ont participé des partenaires implantés sur le territoire dans son ensemble.

¹ Collège Alphonse Allais de Honfleur, ITEP Camille Blaisot (ACSEA), SESSAD (ACSEA), ESI 14, MDA14

3. OBJECTIFS DU RESEAU ADOS ET FORMES D'INTERVENTION

La finalité du Réseau Ados est d'aider les jeunes les plus en difficulté en essayant d'optimiser l'offre de prise en charge éducative, médicosociale et de soin.

Pour ce faire, le Réseau Ados s'est fixé deux grandes orientations :

- Proposer un éclairage théorique et clinique et un soutien aux professionnels qui en font la demande.
- Rapprocher les professionnels, créer un climat de confiance pour dépasser les clivages et favoriser le décloisonnement.

Deux formes d'intervention sont prévues :

- L'étude de situations individuelles (anonymes ou nominatives) et l'analyse de pratiques.
- La recherche et la réflexion sur des problématiques identifiées sur le territoire.

Effets attendus : fluidité des parcours et des accompagnements

- L'action du Réseau Ados intervient en complément d'interventions engagées par des services spécialisés et ne peut se substituer à l'existant.
- Le Réseau Ados permet de réfléchir à des situations complexes, dans l'objectif d'améliorer la fluidité des parcours et des accompagnements.
- Il cherche enfin à favoriser une meilleure connaissance réciproque des pratiques des partenaires.

4. LE TERRITOIRE CONCERNE

- Le territoire concerné est celui du Pays d'Auge dans son ensemble.
- Les réunions s'effectuent tour à tour dans les villes du Pays d'Auge.

5. ORGANISATION DU RESEAU ADOS

L'organisation du Réseau Ados repose sur 3 niveaux :

- 1) La participation au comité de pilotage
- 2) L'animation et la coordination du réseau
- 3) La participation aux réunions d'échanges ou aux groupes de travail

1) Le comité de pilotage

- Le comité de pilotage rassemble des professionnels représentant des institutions, structures ou services concernés par le public adolescent (enseignement et éducation, animation, social et médico-social, protection judiciaire de la jeunesse, sanitaire).
- Tous les membres du comité de pilotage sont signataires de la charte de fonctionnement du réseau.
- Le comité reste ouvert à toute nouvelle candidature : l'adhésion s'effectue sur la base de la cooptation par les autres membres. Tout refus d'adhésion sera justifié.
- Le comité de pilotage se présente comme le garant du bon fonctionnement du réseau.
- Il se réunit une fois par an pour valider le programme et le calendrier de l'année à venir (réunions d'échanges entre professionnels, groupes de travail sur une problématique propre au territoire, organisation d'une manifestation sur une thématique particulière...). Il valide le bilan.

2) L'animation et la coordination du Réseau Ados

- La mission de promotion du réseau, d'information et d'organisation des réunions (comité de pilotage, échanges entre professionnels, groupes de travail, etc.) est confiée au coordinateur de réseau de la MDA14. Il lui revient également celle d'animation et de coordination.
- La production d'un rapport d'activité permet de mettre en évidence, outre les données quantitatives (nombre de séances, de participants), des données d'ordre qualitatif (profil professionnel, origine géographique des participants, types de situation abordée...).
- Le bilan annuel met en évidence les difficultés et les manques rencontrés sur le territoire.

3) Les participants aux réunions d'échanges entre professionnels

• Le Réseau Ados est ouvert aux professionnels, stagiaires et étudiants qui cherchent un éclairage, un conseil ou un soutien sur des situations jugées difficiles, ou qui s'intéressent plus largement aux questions adolescentes.

6. FONCTIONNEMENT DU RESEAU ADOS

L'organisation des réunions de réseau

- Un planning de rencontres, validé par le Comité de pilotage, est diffusé par voie de messagerie aux acteurs du territoire par le coordinateur de réseau de la MDA14.
- Les réunions d'échanges entre professionnels, d'une durée de 2h00, sont accueillies à tour de rôle par les partenaires implantés sur le territoire.
- L'invitation est diffusée avant la réunion auprès des acteurs professionnels concernés par le public adolescent. Ceux-ci doivent s'inscrire pour participer.
- Le Réseau Ados est ouvert à tous les professionnels en accord avec la charte. Il revient à chaque professionnel de s'assurer de l'accord de sa structure pour participer aux réunions du Réseau Ados.

L'étude de situations

- Tout partenaire a le droit de solliciter le réseau pour une étude de situation. Les situations restent anonymes. Aucune note écrite ne sera prise concernant les situations présentées.
- Les échanges entre professionnels s'établissent sous la forme d'une présentation orale de la problématique, suivie d'interrogations, de réflexion, de conseils, de suggestions.
- Le groupe joue un rôle consultatif et vise à soutenir le professionnel dans sa démarche d'aide du jeune, sans préconisation ni injonction de sa part.
- Il appartient aux professionnels de savoir, en accord avec les règles en vigueur dans leur institution, s'ils doivent informer préalablement les intéressés de la présentation (même à titre anonyme) de leur situation dans cette instance.

7. L'ECHANGE D'INFORMATIONS

La confidentialité

- La réunion de professionnels issus de secteurs variés pose la question de l'échange d'information, dans un contexte de cultures professionnelles variées et de pratiques contrastées. Il convient donc de rappeler la nécessaire confidentialité des informations qui sont échangées au sein du réseau de partenaires constitué en équipe pluridisciplinaire de soutien.
- Le Réseau Ados est une instance d'échanges et de soutien aux professionnels au contact d'adolescents. Il n'a aucune légitimité à transmettre des informations d'ordre administratif, policier ou judiciaire.

Les informations échangées

- Le partage d'informations doit se faire dans l'intérêt et le respect des adolescents et des familles. C'est dans un esprit constructif et de responsabilité que chacun des partenaires échange des informations.
- Les participants échangent des informations utiles à la compréhension de la problématique posée, et vérifiées.
- Toute information connue ne doit pas être systématiquement transmise.

L'éthique

 Chaque participant doit s'engager dans un esprit de loyauté, en cherchant non seulement à respecter les missions de l'autre mais aussi à en faciliter, dans la mesure de ses possibilités, l'accomplissement dans les meilleures conditions.

8. LA VALIDATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT

- Le présent document vaut règlement de fonctionnement et charte de confidentialité.
- La participation à une réunion de réseau vaut acceptation du présent document, qui sera largement diffusé auprès des professionnels concernés par le public adolescent sur tout le territoire.

9. L'EVALUATION

- Chaque année une enquête de satisfaction sera lancée pour recueillir l'avis des professionnels ayant assisté ou non aux réunions de réseau.
- Cette enquête sera diffusée par voie de messagerie à tous les établissements, structures et professionnels recensés sur le territoire.
- Les résultats de cette enquête de satisfaction seront présentés au Comité de pilotage et publiés dans le rapport annuel d'activité.

10. LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

- Les signataires de la charte sont membres de droit du comité de pilotage du Réseau Ados Nacre Terre-Mer.
- En signant la charte, les organismes et structures acceptent que figurent leur nom et leur logo sur les documents diffusés par le Réseau Ados : pour les invitations aux réunions, pour l'organisation de manifestations, etc.

Maison des Adolescents du Calvados

ESI14 - Education Solidarité Information

Conseil Départemental du Calvados

Protection Judiciaire de la Jeunesse - PJJ

Education Nationale

EPSM - Etablissement Public de Santé Mentale

Ville de Lisieux

Résidence Louise Michel – Foyer de Jeunes Travailleurs

Centre Hospitalier Robert Bisson - Lisieux

ACSEA - ITEP du Pays d'Auge

MECS

Fondation d'Auteuil

IME de Lisieux

Réseau Normandys

Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Calvados (REAAP)























